



Mars 2026

Révision du PLU

Approbation

4.f. Cahier des emplacements réservés

BELIGNEUX (01)



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite par délibérations du	1^{er} février 2021
Projet approuvé par le conseil municipal le	9 mars 2026

Rédaction : Richard Benoit

Cartographie : Richard BENOIT



Labellisé



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaique-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

Approbation – Mars 2026

SOMMAIRE

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES1

CARTOGRAPHIE DES EMPLACEMENTS RESERVES5

1. EMPLACEMENT RESERVE N° ER1	7
2. EMPLACEMENT RESERVE N° ER2.....	8
3. EMPLACEMENT RESERVE N° ER3.....	9
4. EMPLACEMENT RESERVE N° ER4.....	10
5. EMPLACEMENT RESERVE N° ER5.....	11
6. EMPLACEMENT RESERVE N° ER6.....	12
7. EMPLACEMENT RESERVE N° ER7.....	13
8. EMPLACEMENT RESERVE N° ER8.....	14



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

1



N°	Destination	Bénéficiaire	Surfaces	Largeur emprise
ER1	Aménagement du bâtiment de l'ancienne cure pour renforcer les équipements et services au centre de Béligneux.	Commune	1 100 m ²	
ER2	Aménagement du carrefour entre la route de la petite dangereuse et celle de la grande dangereuse.	Commune	250 m ²	
ER3	Agrandissement du cimetière de Béligneux.	Commune	1860 m ²	
ER4	Elargissement du chemin des Grandes Taches et aménagement du carrefour avec la RD 1 084	Commune	320 m ²	
ER5	Elargissement du chemin du Bois carré.	Commune	105 m ²	
ER6	Extension du bâtiment municipal et création de stationnement	Commune	2 500 m ²	
ER7	Aménagement d'un équipement multisports	Commune	6 500 m ²	
ER8	Aménagement d'un cheminement piéton entre les espaces sportifs et de loisirs derrière l'école et la rue de l'Europe	Commune	305 m ²	



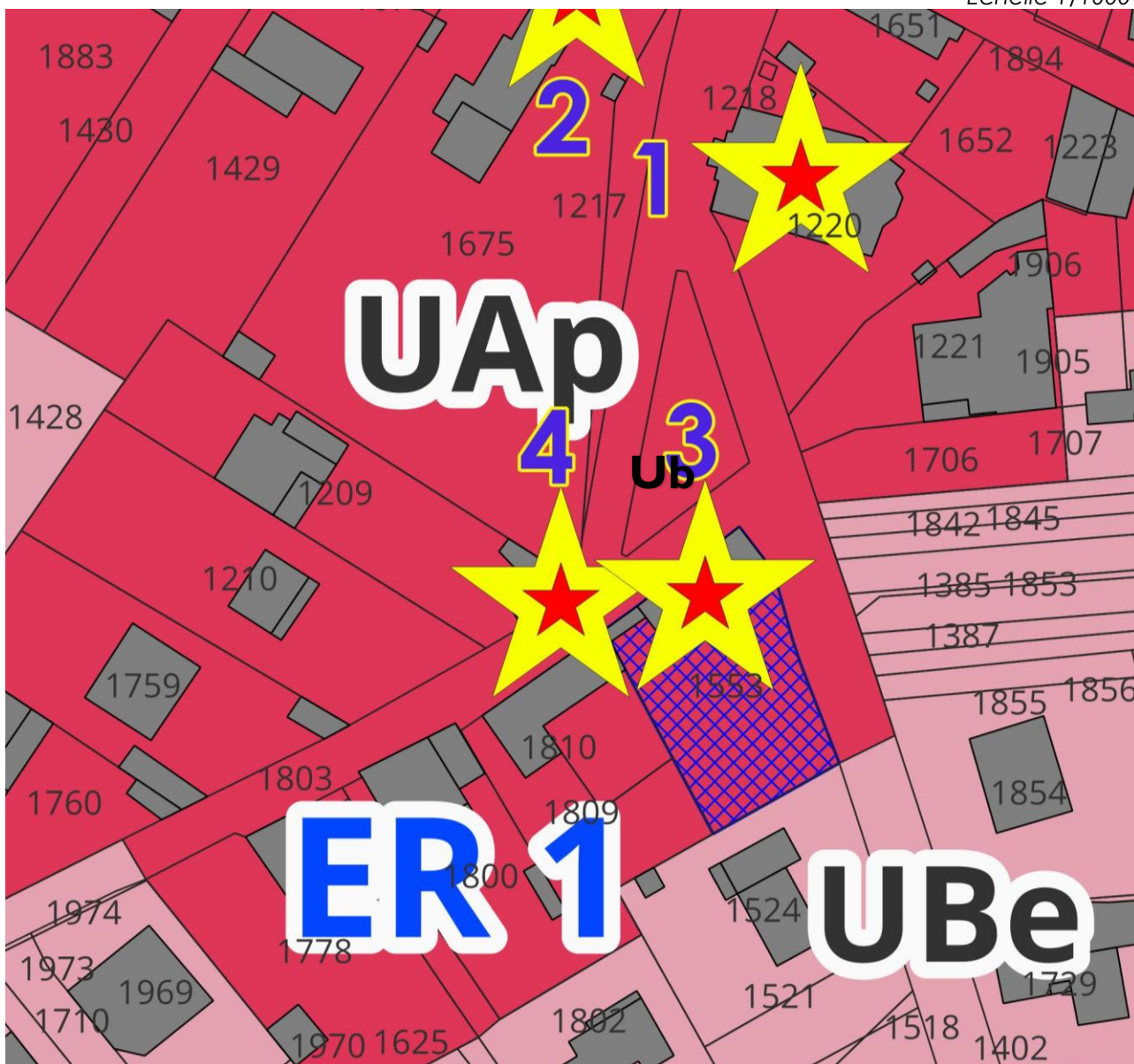
CARTOGRAPHIE DES EMPLACEMENTS RESERVES



1. Emplacement réservé n° ER1

Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement du bâtiment de l'ancienne cure pour renforcer les équipements et services au centre de Béligneux.	
N° parcelles concernées : A 124 (p), A770 (p), A771 (p), A883 (p)	Surface ou largeur : 1 100 m ²

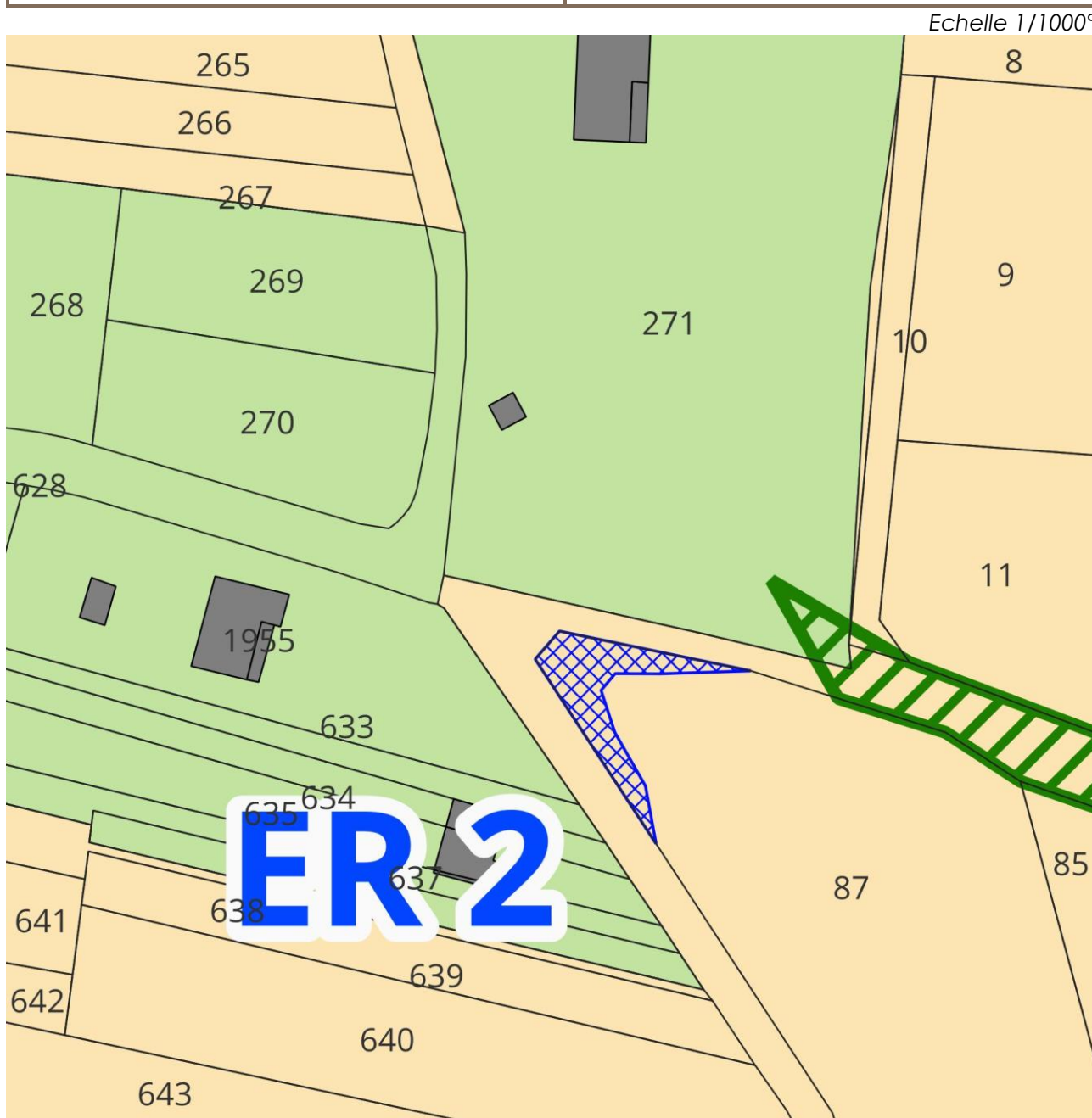
Echelle 1/1000°



il s'agit pour la commune de se donner les moyens de renforcer l'espace public central de Béligneux.

2. Emplacement réservé n° ER2

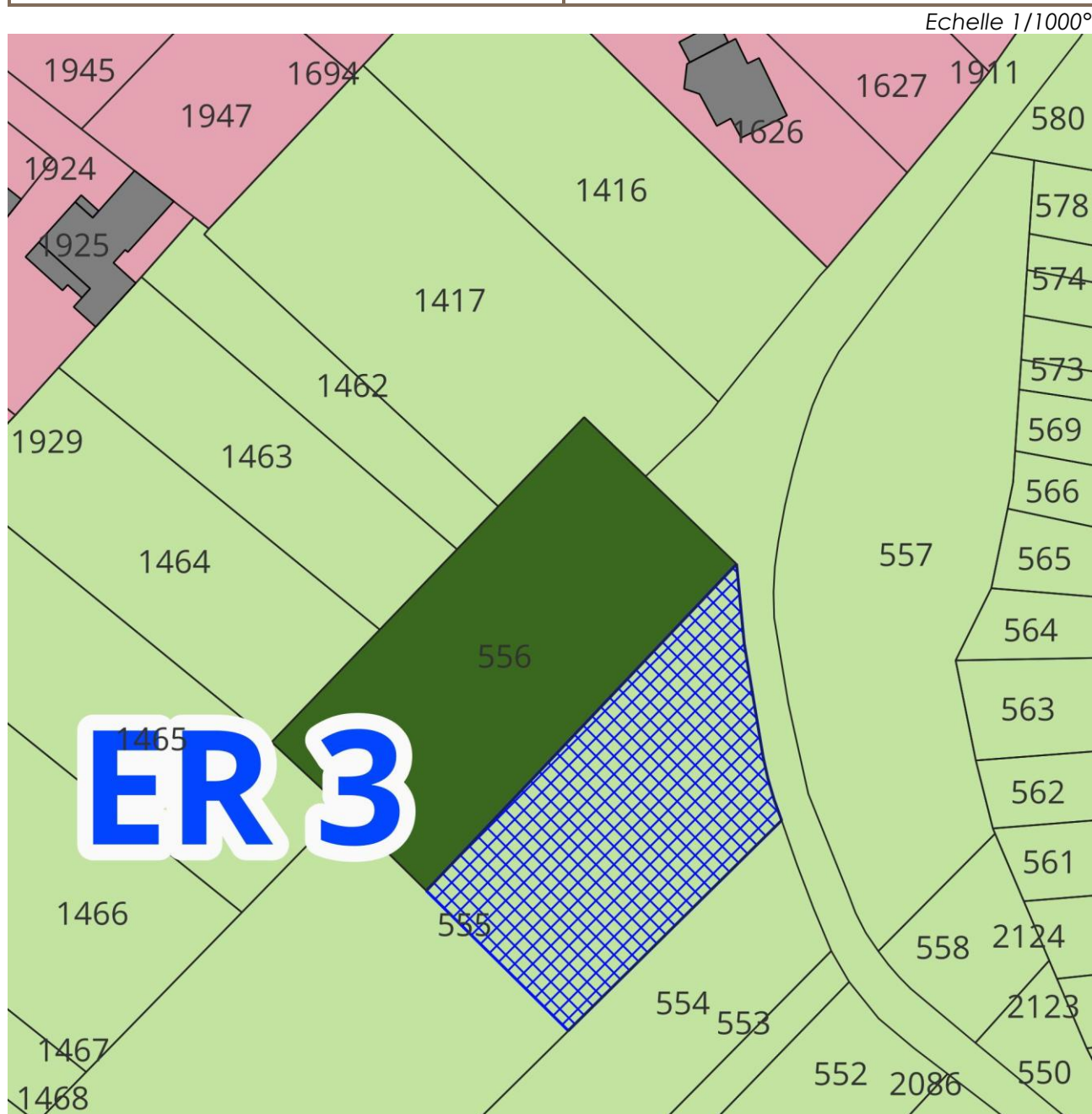
Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement du carrefour entre la route de la petite dangereuse et celle de la grande dangereuse.	
N° parcelles concernées : ZD 87 (p)	Surface ou largeur : 250 m ²



Il s'agit d'améliorer la visibilité au carrefour et donc la sécurité.

3. Emplacement réservé n° ER3

Destinataire : Commune	
Objet : Agrandissement du cimetière de Béligneux.	
N° parcelles concernées : C 555 (p)	Surface ou largeur : 1860 m ²

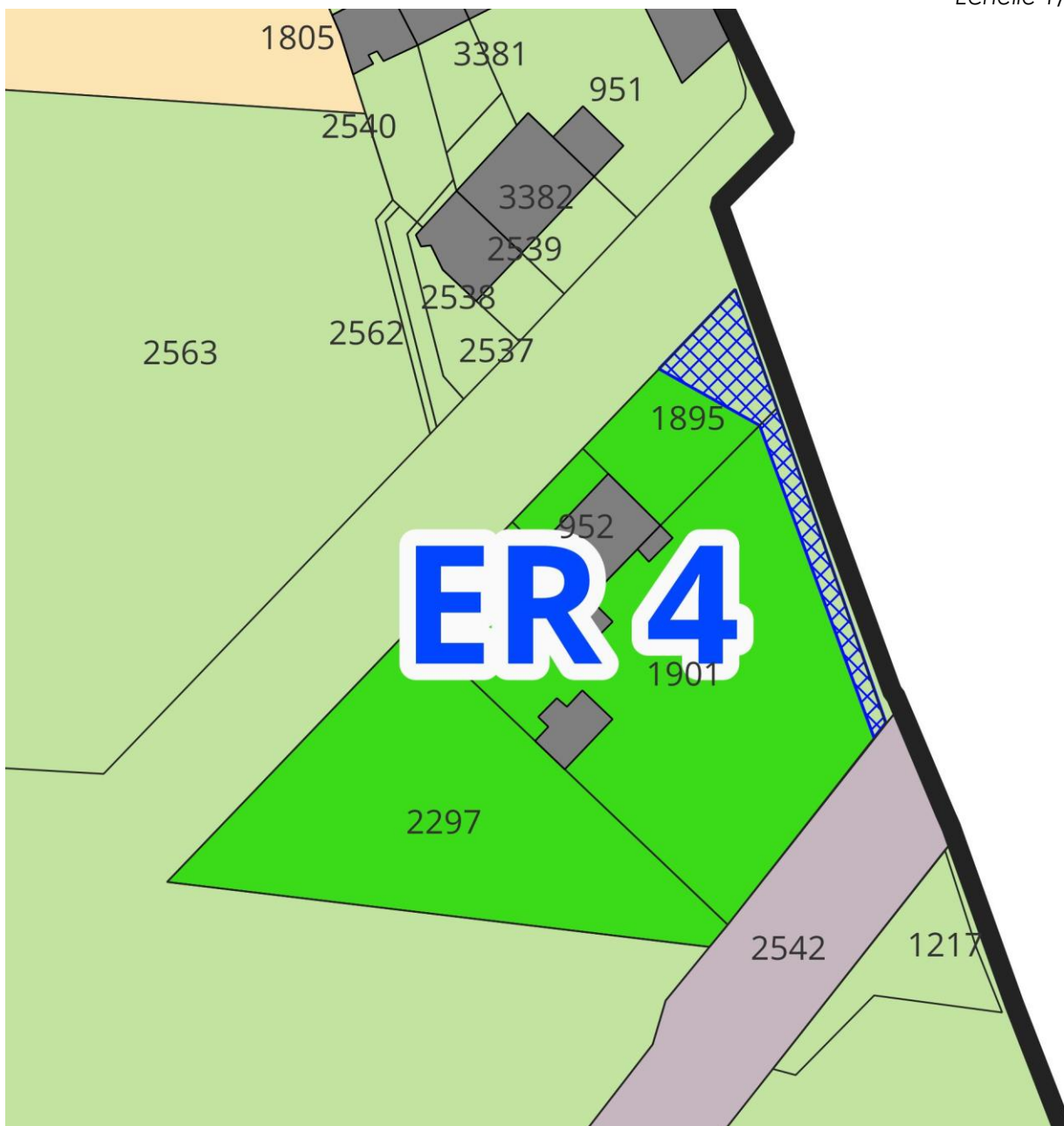


Il s'agit de permettre l'aménagement et l'agrandissement du cimetière et de ses espaces de stationnement.

4. Emplacement réservé n° ER4

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin des Grandes Taches et aménagement du carrefour avec la RD 1 084	
N° parcelles concernées : C 1895 (p), C 1901 (p)	Surface ou largeur : 320 m ²

Echelle 1/1000°

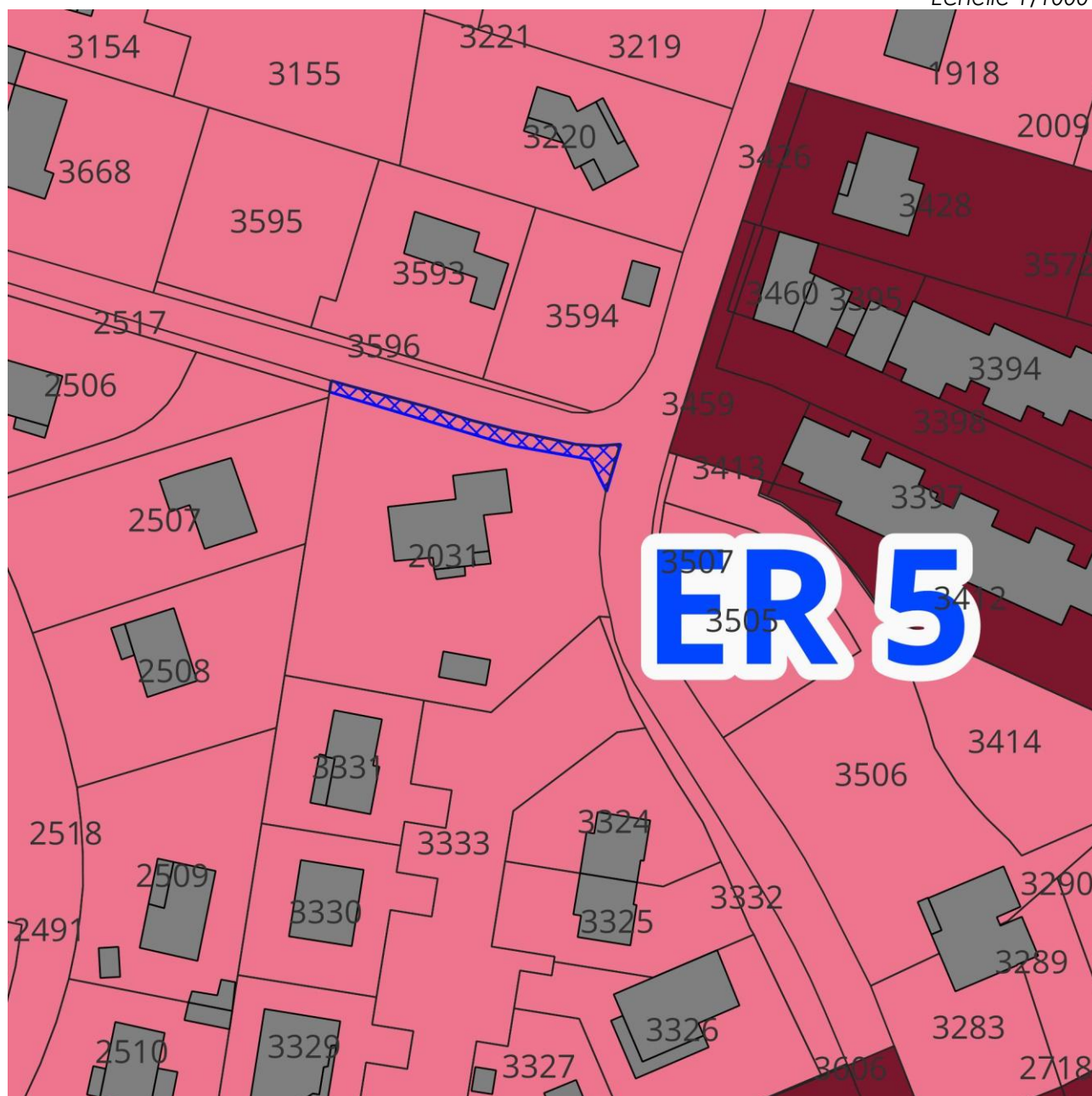


Il s'agit de permettre l'élargissement de la voie et la sécurisation du carrefour

5. Emplacement réservé n° ER5

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin du Bois carré.	
N° parcelles concernées : C 2031 (p)	Surface ou largeur : 105 m ²

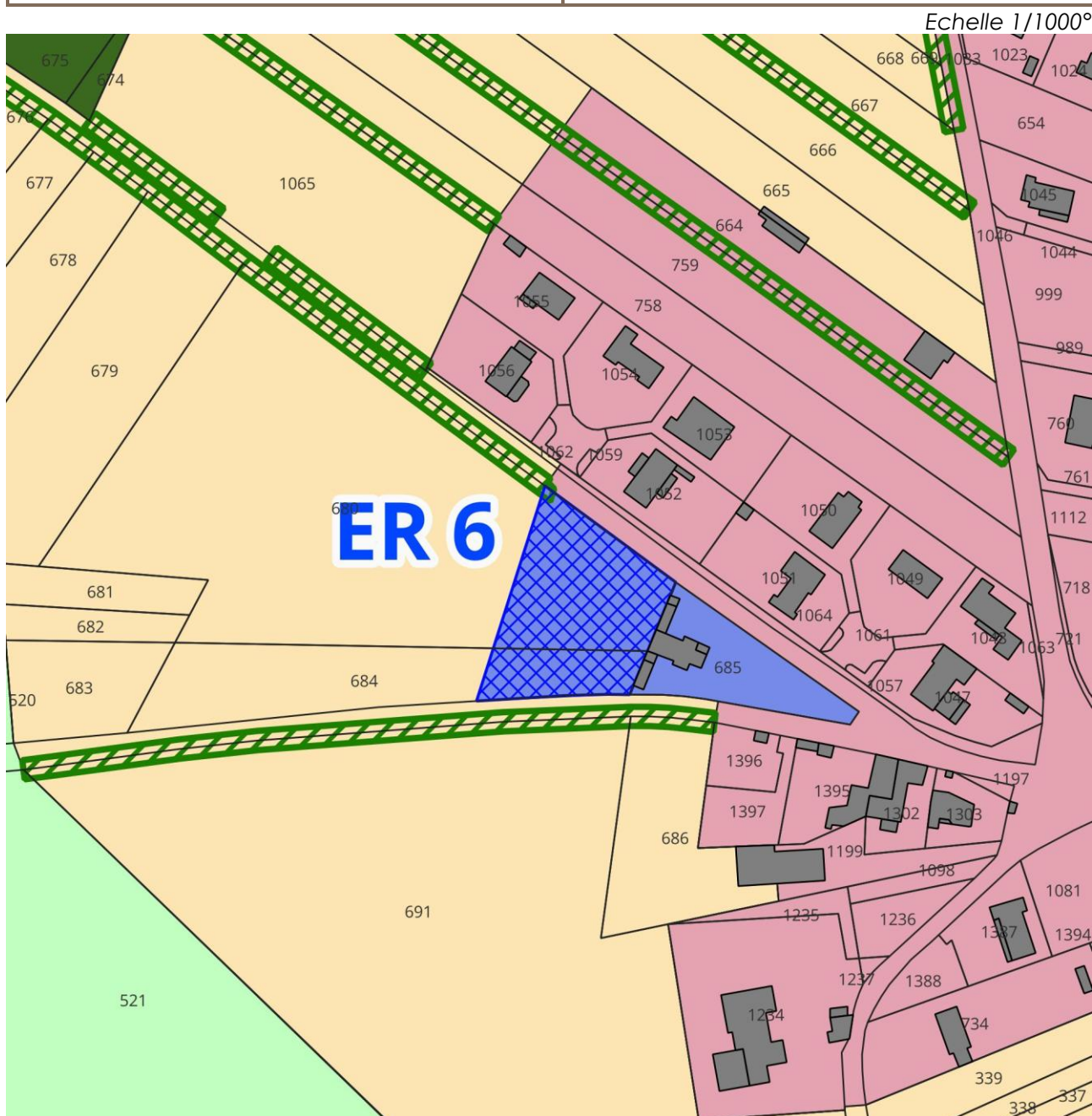
Echelle 1/1000°



Il s'agit de régulariser la maîtrise foncière d'une parcelle utilisée pour la voirie

6. Emplacement réservé n° ER6

Destinataire : Commune	
Objet : Extension du bâtiment municipal et création de stationnement	
N° parcelles concernées : B 680 (p), B 684 (p)	Surface ou largeur : 2 500 m ²

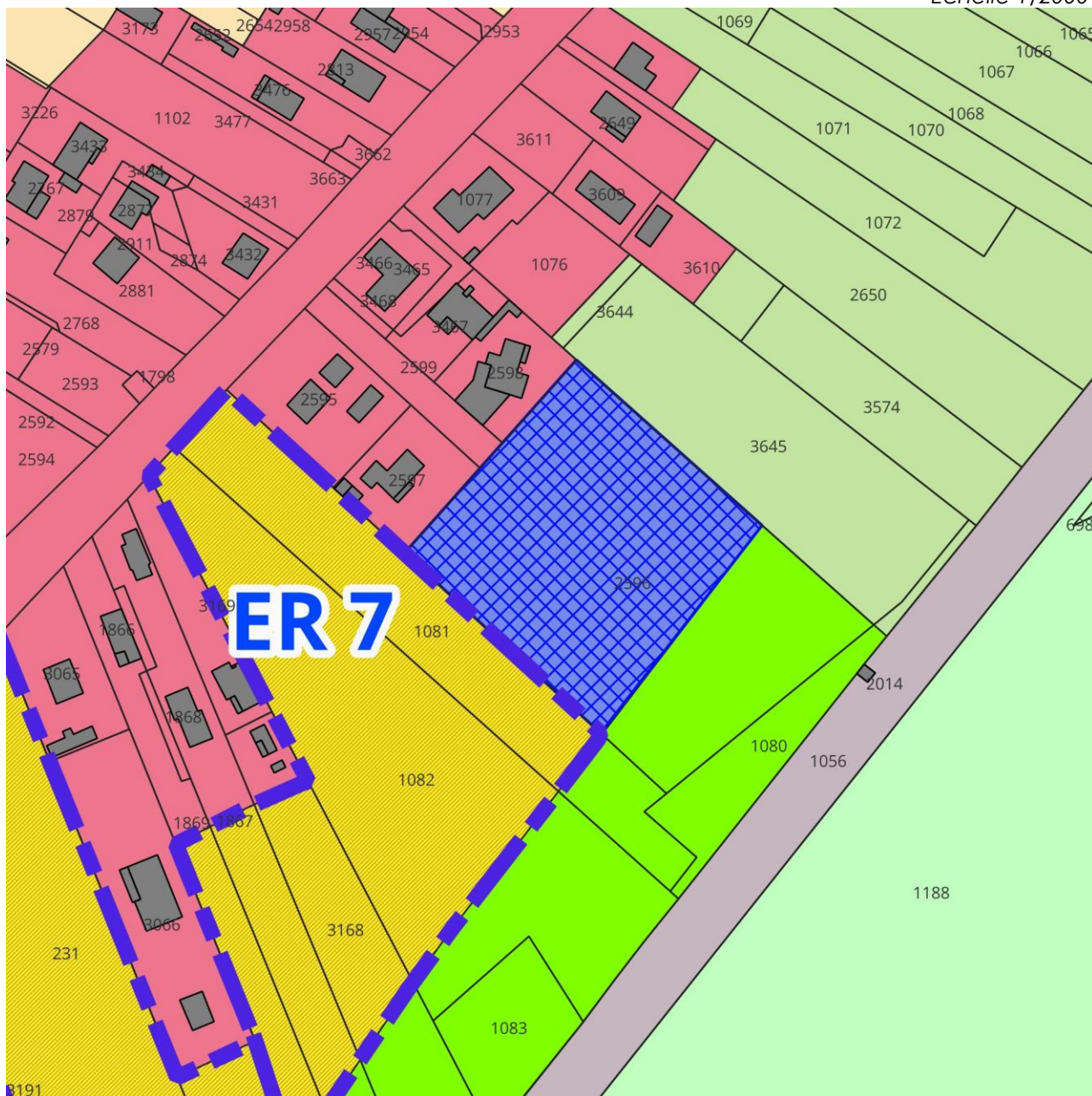


Il s'agit de permettre l'extension de l'équipement et la création de parking.

7. Emplacement réservé n° ER7

Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement d'un équipement multisports	
N° parcelles concernées : C 2596 (p),	Surface ou largeur : 6 500 m ²

Echelle 1/2000°

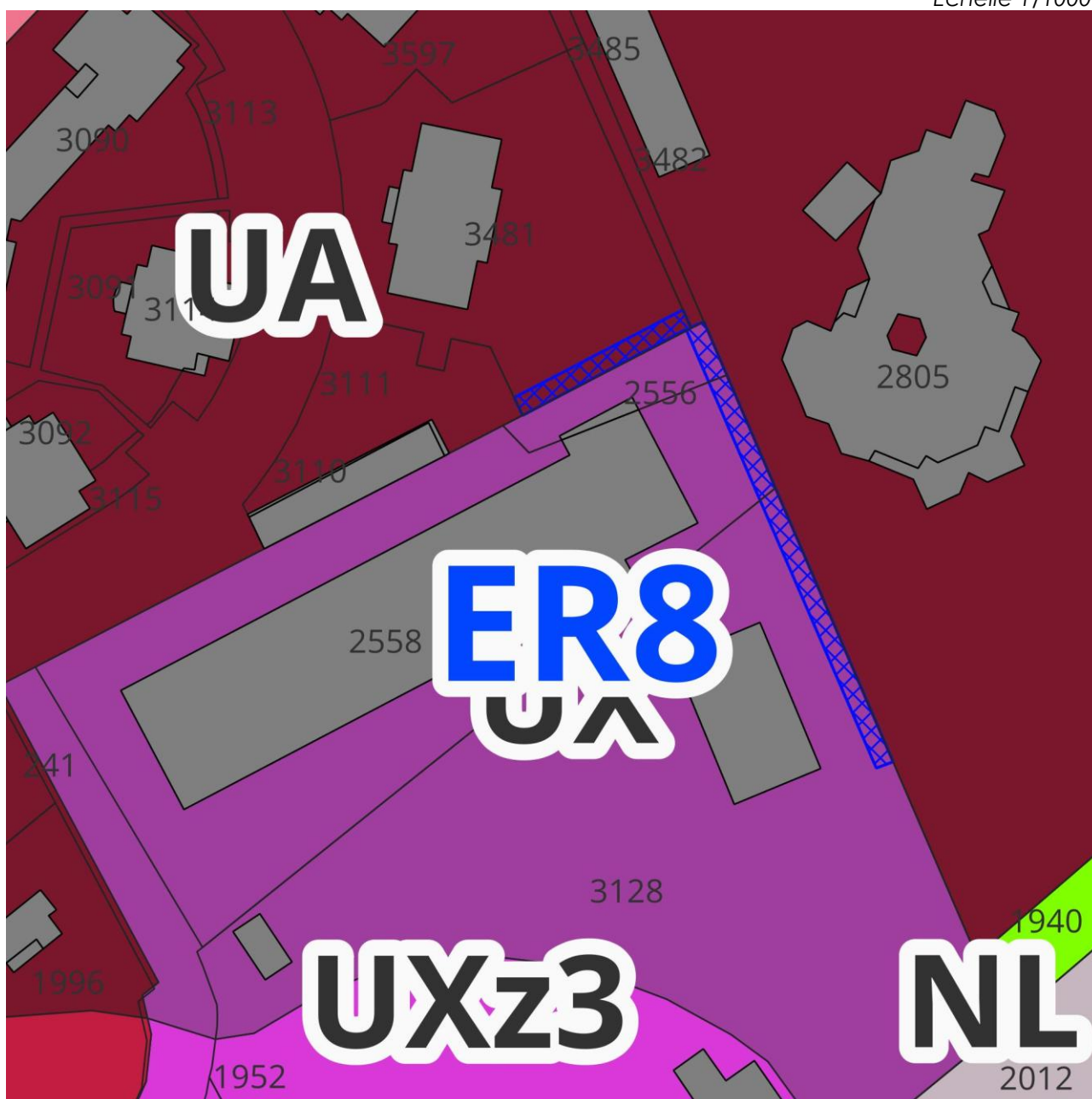


Il s'agit de permettre l'implantation d'un espace multisports pouvant accueillir entre autres un gymnase.

8. Emplacement réservé n° ER8

Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement d'un cheminement piéton entre les espaces sportifs et de loisirs derrière l'école et la rue de l'Europe	
N° parcelles concernées : C 2556 (p), C 2558 (p), C 3128 (p), C3481 (p)	Surface ou largeur : 305 m ² Largeur : 3 m.

Echelle 1/1000°



Il s'agit de permettre la création d'un cheminement piéton entre la rue de l'Europe et les espaces de loisirs et de sports à l'arrière de l'école.